

 Nous  
contacter



Vie communale    Projet de Ville    Commerce Mobilité Sécurité Environnement Urbanisme Travaux Propreté Emploi Logement Quartier Sports Jeunesse Social Culture  
Etat  
Enseignement Tourisme civil    International Finances

## Communiqué Collège du 21/10/2016



### Sommaire

1. Communiqué Collège du 21/10/2016
2. Collège communal de la Ville de Liège du vendredi 21 octobre 2016
3. La Ville accorde en urgence une avance de paiement aux enseignants non-payés par la Communauté française
4. Partenariat Local de Prévention (PLP) à Angleur : Evaluation après un an

## Collège communal de la Ville de Liège du vendredi 21 octobre 2016

Le Collège Communal de la Ville de Liège s'est réuni à l'Hôtel de Ville, ce vendredi 21 octobre 2016, sous la présidence de M. Willy Demeyer, Bourgmestre.

- La Ville accorde en urgence une avance de paiement aux enseignants non-payés par la Communauté française.
- Partenariat Local de Prévention (PLP) à Angleur : Evaluation après un an

## La Ville accorde en urgence une avance de paiement aux enseignants non-payés par la Communauté française

Au niveau de l'enseignement, la rentrée 2016 a été marquée par l'application du nouveau décret « Titres et fonctions » de la Communauté française. Celui-ci assure à l'enseignant, qui dispose du titre requis, le poste correspondant précisément à son diplôme.

Un nouveau logiciel nommé « Primoweb » assure le classement précis des enseignants pour permettre leur désignation. La rigueur et la complexité de ces nouveaux prescrits de la Communauté française ont, dans certains cas, entraîné des retards dans l'envoi des documents de désignation au pouvoir subsidiant, lui-même ayant fixé la date limite au 15 octobre.

La conséquence directe en a été le non-paiement des enseignants concernés.

Après un premier recensement des enseignants, la Ville a décidé de leur octroyer dans les plus brefs délais une avance sur traitement. Sur les 41 personnes qui se sont manifestées, 37 ont fourni à l'administration un dossier complet, impliquant le versement de leur avance (pour un montant global de quelque 45.000 €).

Vu la complexité du montage des dossiers, d'autres enseignants pourraient encore se manifester qui bénéficieront de la même aide de la Ville. Celle-ci effectuera alors les démarches nécessaires pour obtenir le remboursement de la Communauté française.



## Partenariat Local de Prévention (PLP) à Angleur : Evaluation après un an

Pour rappel, mis en œuvre depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2015, le PLP Belle Jardinière comprend les rues de la Belle jardinière, drève des Aulnes, Charles Davin, de la Sordeye, du beau Hêtre, route du Condroz (n° impairs 1 à 495) et sart aux fraises. Ce qui représente 528 ménages.

Le PLP a été institué à la demande des habitants suite à une augmentation significative des cambriolages dans le quartier. Le Partenariat Local de Prévention repose sur un échange d'informations régulières entre les citoyens, les services de police et les services de prévention.

Les objectifs d'un PLP sont : renforcer le sentiment de sécurité et la cohésion sociale, augmenter la pro activité des services de police et de prévention, mener des actions de prévention - sensibiliser les habitants aux mesures à prendre, diminuer la criminalité (atteintes aux biens : cambriolages – vols dans voitures), assurer une communication efficace (police – prévention – habitants).

Après une année de fonctionnement, les différents partenaires ont, cette semaine, évalué les premiers résultats

de cette collaboration.

Au niveau des chiffres, les résultats sont encourageants puisque sur le périmètre concerné, entre le 01/07/2014 – 01/07/2015 avant le PLP et 01/07/2015-01/07/2016 avec PLP, le nombre de vols qualifiés passe de 31 à 19 et les tentatives de vols (qui constituent la part la plus importante de cette catégorie de faits) passent de 19 à 5.

Sur les 528 ménages interrogés, 95 ont répondu à l'enquête de satisfaction. Lors du lancement du PLP en 2015, il comptait 60 membres, aujourd'hui, ils sont 114.

Pour 46% d'entre eux, la sécurité dans le quartier s'est améliorée ainsi que la cohésion sociale (contacts établis avec des voisins indirects).

53% d'entre eux ont développé des comportements préventifs notamment concernant les vols dans les habitations, les vols par ruse ou les risques d'agression à domicile.

Les contacts avec les services de police sont en augmentation légère (pas de recours inconsidéré au 101) passant de 249 à 261 et les membres du PLP apprécient l'information reçue par e-mail ou message vocal et concernant des comportements préventifs, des envois d'équipage, des messages d'alerte.

## Plan de communication PLP



